



Une triste histoire de pilonnage de plus !



Des histoires de pilonnage, le milieu de l'édition en compte malheureusement plus d'une, on le sait. Mais celle qui entoure *Ozias Leduc et son dernier grand œuvre*, un livre d'art signé par Lévis Martin aux éditions Fides en 1996, est « intéressante » — si l'on ose dire — et particulière à plusieurs égards. Du coup, cette pratique trop souvent utilisée, de l'avis de plusieurs, pour gérer des stocks et libérer de l'espace dans les entrepôts, nous amène à poser d'autres questions pertinentes.

UN MONTAGE FINANCIER PARTICULIER

Rembobinons donc le fil des événements, car il y avait déjà quelques années que le Comité de protection des œuvres d'Ozias Leduc qui, à

Shawinigan, a la garde de la décoration réalisée par l'artiste à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, souhaitait qu'un livre vienne appuyer ses activités de mise en valeur de ce patrimoine. Il faut noter, par ailleurs, que ce Comité bénéficie de subsides pour établir des programmes publicitaires de manière à attirer et instruire un public visiteur et, conséquemment, pour « vendre » des exemplaires d'un livre. Ce livre se voulait être à la fois un livre d'art et de référence, une monographie et un essai critique. Le genre de publication qui, parce qu'elle implique de nombreuses illustrations en couleurs sur un papier de qualité, coûte cher, on s'en doute. Lévis Martin, historien d'art, connaissant personnellement Antoine Del Busso, une filière s'établit

SUITE À LA PAGE 5 »

Quand la culture finance la culture !

Vous connaissez la Caisse d'économie Desjardins de la culture ? Mieux, vous faites partie de ses 4 000 membres actuels ? Alors vous savez que lorsque le directeur général, Pierre Marin, vous parle de la qualité du service comme signe distinctif de son entreprise, il dit vrai. Précisons que cette jeune institution, puisqu'elle n'a ouvert ses portes qu'en mai 1994, a été créée à l'instigation de Serge Turgeon, alors président de l'Union des artistes (UDA), pour répondre aux besoins spécifiques des quelque 100 000 travailleurs culturels. C'est que là, pour obtenir les mêmes produits financiers disponibles dans les autres caisses ou succursales bancaires, l'analyse de risque y est fort différente. Quand on connaît la situation précaire qui peut être la vôtre et les écarts de vos revenus et que, qui mieux est, on vous aide même à composer avec cette dimension et à mieux planifier, avouez qu'il est nettement plus facile de négocier un prêt, une marge de crédit ou tout autre service !

« Le personnel conseil y est plus nombreux qu'ailleurs. Cette orientation a un coût, mais cela correspond à la philosophie de la maison. Ce faisant, nous avons par ailleurs développé une expertise majeure auprès des travailleurs autonomes », de poursuivre Pierre Marin qui est à la barre depuis le tout début de l'aventure et qui jette un regard rétrospectif passablement positif.

RETOUR EN ARRIÈRE

Il n'était pourtant pas évident de démarrer un tel projet que Pierre Marin qualifie de « défi fabuleux ». C'est Claude Béland qui avait suggéré aux promoteurs d'alors de s'adresser à la Fédération des caisses d'économie. Une petite caisse d'économie de l'Office national du film (ONF),

SUITE À LA PAGE 5 »

MOT
du président

C'est d'avaleur qu'elle comprenne pas...

Au lendemain du dévoilement de la composition du premier cabinet Harper, Stéphane Baillargeon du *Devoir* m'interrogeait à titre de porte-parole du Mouvement pour les arts et les lettres. À l'annonce de la nomination de Beverly Oda au ministère du Patrimoine canadien, j'ai félicité le leader conservateur pour son choix : non seulement son ex-critique officielle de l'opposition en matière de culture connaissait ses dossiers mais madame Oda avait en plus appuyé les revendications de la Coalition Canadienne des Arts (à laquelle l'UNEQ est liée) quant à la nécessité d'augmenter le budget du Conseil des Arts du Canada.

Quand Baillargeon m'a demandé ce que je pensais du fait que madame Oda soit unilingue anglophone – ce qu'il m'apprenait –, j'ai répondu avec un brin d'ironie que j'y voyais une autre illustration du grand paradoxe de ce *plusse-meilleur-pays-au-monde* : qu'on puisse nommer à la tête du ministère du Patrimoine canadien une femme qui ne saisit pas un traître mot de l'une des prétendues deux langues officielles. Au moins, ironisais-je, le milieu culturel québécois saurait se faire com-

prendre d'elle puisque nous, nous parlons généralement anglais.

L'ironie passe assez mal dans un article de journal. Je l'ai appris le lendemain quand certains amis et collègues, dont des membres de l'Union, ont réagi assez vivement à ce qu'ils interprétaient comme de la désinvolture de ma part.

D'où la nécessité de ce mea-culpa.

Personnellement, je ne crois pas à cette chimère que l'on nomme fédéralisme canadien, pas plus qu'au bilinguisme du plusse-meilleur-pays-au-monde. Je perçois le Canada comme un pays schizophrène qui se complait dans le mythe des deux peuples fondateurs, alors qu'en réalité, sa machine étatique essentiellement anglophone ne sait pas trop comment composer avec l'existence en son giron d'une nation francophone et de communautés francophones disséminées ailleurs sur son territoire. Cela dit, en attendant un changement à l'ordre constitutionnel canadien ou l'indépendance du Québec, quel autre choix que de faire face avec pragmatisme à la réalité canadienne ?

En somme, je m'émeus assez peu de l'unilinguisme de Beverly Oda. Règle générale, le

terme bilingue désigne au Canada un francophone qui a appris l'anglais. Ce qui m'importe, c'est que la dame reconnaisse ses devoirs à l'égard de l'ensemble des milieux culturels du Québec, tant et aussi longtemps que le Québec sera partie intégrante du Canada. En d'autres termes, Beverly Oda a des comptes à rendre aux artistes et intellectuels du Québec ; qu'elle le fasse dans la langue de Shakespeare ou dans celle de Miron m'indiffère, en autant qu'elle respecte les engagements de sa prédécesseure, madame Frulla, quant à l'augmentation du budget alloué au Conseil des Arts du Canada pour le soutien aux artistes, engagements que son parti et elle avaient endossés à l'automne.

Avais-je mal mesuré la portée de mes propos ? En tout cas, je tenais à rassurer tout le monde sur ce qui pouvait ressembler chez moi à de la nonchalance, mais que j'estimais relever de la lucidité.

Pour le reste, on peut bien, en guise de moralité, entonner cette chanson de Vigneault qui m'a inspiré le titre de ce billet.

STANLEY PÉAN

Un filet social pour les artistes

UNE CHRONIQUE DE DANIELLE SIMPSON

Il y a peu de développement dans le dossier du filet social, si ce n'est que Guy Rivest, chargé par la ministre de la Culture de faire l'inventaire des besoins des artistes, a communiqué avec l'UNEQ au sujet d'une caisse de retraite et d'assurances collectives pour les écrivains. Il rédige un rapport qui devrait inciter la ministre à agir, mais dans quelle direction ? Tout dépend de ce que signifie pour elle « l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes ».

En effet, la ministre devra régler un problème de base que ses nouvelles lois sur le statut des artistes (2004) n'ont pas solutionné : l'existence de deux catégories d'artistes, ceux qui ont un certain contrôle sur leurs conditions socioéconomiques et ceux qui n'en ont pas. La situation est la suivante : les associations d'artistes régies par la *Loi S-32.01* ont le pouvoir d'établir les conditions minimales d'engagement de leurs membres, et les producteurs qui les engagent doivent négocier des ententes

collectives avec elles. Quant aux associations régies par la *Loi S-32.01* (UNEQ, RAAV, AQAD et CMAQ), elles n'ont obtenu de cette nouvelle loi que le droit de tenter de négocier avec leurs diffuseurs des ententes générales portant sur l'inclusion de nouvelles mentions obligatoires dans les contrats de diffusion. À cela s'ajoute la possibilité pour le gouvernement d'imposer des mentions obligatoires dans les contrats de diffusion, au cas où les négociations entre associations et diffuseurs achopperaient, et d'établir des formulaires obligatoires de contrats. Mais la *Loi S-32.01* ne permet pas aux associations concernées d'obliger les diffuseurs à négocier des conditions minimales pour leurs membres.

À ce jour, et bien que soit inscrite dans la loi l'obligation pour les parties de négocier avec diligence et bonne foi, nous n'avons pu avoir avec l'ANEL qu'une seule rencontre, et celle-ci s'est soldée par un échec. L'ANEL s'est ensuite plainte à la ministre que l'UNEQ lui demandait

de définir les mentions obligatoires, ce qui équivalait selon elle à asseoir les termes d'un contrat unique et, par conséquent, à procéder de façon illégale. L'ANEL a également demandé à la ministre d'informer l'UNEQ des limites de la nouvelle loi, promettant de définir ensuite en Assemblée générale le cadre d'une nouvelle rencontre avec les auteurs. La ministre n'a pas répondu à ce souhait et nous n'avons aucune nouvelle de l'ANEL depuis juin dernier. Cependant, l'ANEL, au cours de cette réunion, ayant aussi informé l'UNEQ qu'elle n'était pas mandatée par ses membres pour négocier une entente générale avec les auteurs, on peut se questionner sur la pertinence d'organiser de futures rencontres. La ministre attend-elle, dans ces conditions, que nous négociions des ententes générales avec chacun des éditeurs au Québec ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que la tâche sera longue...

Vos commentaires seraient appréciés :
catbemol@videotron.ca

Bon à tirer

UNE CHRONIQUE DE BERNARD POZIER

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE : DES QUOTAS NÉCESSAIRES!

La littérature québécoise, nous le savons tous, occupe, au Québec, une place anormale. Minorisée sur son propre territoire par la colonisation de nos institutions et, bien souvent, par celle de nos esprits, elle se retrouve presque toujours et presque partout à l'arrière-plan, comme en un pays étranger. Elle n'a la première place ni dans les médias, ni dans les librairies, ni même dans les programmes scolaires. En fait, la littérature québécoise occupe, au Québec, la place exacte que doit occuper une littérature étrangère : après celle des écrivains étrangers de passage, au fond de la librairie, dans un cours sur quatre au niveau collégial, etc.

Paradoxalement, dans le reste du monde, la littérature québécoise paraît souvent incontournable, parce qu'elle est jeune, dynamique et résolument d'avant-garde : on fonde des cours, des chaires, des centres d'études et de

recherches, on publie des articles, rédige des mémoires et des thèses dans de nombreux pays, aussi bien à travers l'Amérique et l'Europe que dans les autres continents. En divers points du globe, on propose la littérature québécoise dans des anthologies, on la traduit en diverses langues, on la coédite, on la vend, et l'on invite partout, sans cesse, des écrivaines et des écrivains du Québec.

Pourquoi donc ces deux images ne coïncident-elles pas? Comment donc pourraient-elles le faire en cet étrange brouillon de pays qui n'adhère jamais vraiment tout à fait à sa propre réalité? Le temps serait-il donc venu de défendre notre littérature comme l'on a protégé notre chanson; c'est-à-dire en imposant des quotas que le simple bon sens aurait dû nous inculquer naturellement? Mais le Québécois, on le sait, n'est jamais à une contradiction près! Pour enfin croire qu'on existe, faudrait-il donc s'imposer à nous-mêmes notre propre image alors que tous l'ont déjà vue, sauf nous? Il semble bien que oui.

Alors il nous faudrait des lois pour enfin atteindre une simple situation normale : par exemple, que tous les médias soient contraints de constater que la littérature québécoise fait partie de la vie et de la culture d'ici, qu'elle en est même un des fers de lance et qu'il faut donc lui faire place; que les libraires soient obligés de se rendre compte que ce n'est pas la littérature québécoise qui est étrangère et doit être derrière, mais toutes les autres; que le programme collégial de la formation générale constate enfin qu'il faut d'abord voir et connaître des livres qui nous ressemblent avant d'être en mesure d'entrevoir l'ailleurs et l'autrement. La littérature québécoise doit être largement majoritaire au sein de tous les programmes d'études québécois, n'est-ce pas une évidence qui frise la tautologie, une de plus avec laquelle notre réalité semble se complaire à ne pas coïncider!

À drôle de peuple, drôles de méthodes! Inventons-nous donc des garde-fous; cela nous protégerait un peu contre nous-mêmes!

Plus de cent trente livres « libérés »!

Pour participer au projet du *Passe-Livre*, inscrit parmi les nombreuses activités présentées à la 3^e édition de la Nuit blanche, le 25 février dernier, dans le cadre du Festival Montréal en lumière, l'UNEQ a travaillé en collaboration avec Montréal, capitale mondiale du livre.

En décembre dernier, en effet, l'UNEQ invitait ses membres à dédicacer un de leurs livres dans l'optique où il serait lu par un noctambule de cette nuit spéciale. En janvier, par l'entremise du site Internet, l'UNEQ a réitéré son appel. Ainsi, chacun des membres pouvait participer à cet événement sans se geler les mains. La réponse a été généreuse : plus de 130 écrivains ont apporté leur contribution.

À la fin du mois de janvier, une équipe de Montréal, capitale mondiale du livre, a récolté ce trésor. Elle s'est occupée d'identifier chacun des livres en inscrivant un code spécifique. Les livres ainsi « libérés » ont pris place, dans un lieu bien au sec, sur le parcours des deux circuits des navettes gratuites sillonnant le centre-ville de Montréal où plus de 75 activités dans

50 lieux différents attendaient les oiseaux de nuit. Les livres sont donc intégrés à une nuit culturelle, scientifique, artistique et sportive.

Le 8 février dernier, lors de la conférence de presse tenue pour le lancement de cette 3^e édition de la Nuit blanche, le président-directeur général, Michel Labrecque, invitait aussi la population à prendre part à ce jeu. Celui-ci se veut la continuité du *Passe-Livre* inauguré cet été à l'initiative de l'Association des libraires du Québec. L'activité est simple : il suffit de lire un livre, de l'enregistrer comme passeur sur le site Internet : www.passe-livre.com, de le « libérer », c'est-à-dire de le laisser tout simplement dans un lieu public de son choix et de suivre son parcours sur le même site Internet. Le site suggère même des lieux. C'est de ce travail dont s'est chargé l'équipe de Montréal, capitale mondiale du livre, pour les livres remis par les membres de l'UNEQ. Ils ont placé environ deux livres à l'intérieur de chaque lieu, sans compter ceux qui ont été « libérés » sur la banquette d'une des navettes.

Éventuellement chacun des membres ayant participé recevra ou a déjà reçu le numéro

d'identification qui a été attribué à son livre. Grâce à ce système d'identification, il est possible de suivre le livre libéré et d'entrer en relation avec d'autres lecteurs par l'entremise d'Internet. Il faut d'abord s'inscrire, entrer le numéro rattaché au livre et ainsi suivre son parcours. Il est aussi possible, en s'inscrivant, d'avoir accès à l'ensemble des livres enregistrés au *Passe-Livre* à Montréal ou à travers le monde.

C'est aux États-Unis que le concept du *Passe-Livre* a vu le jour, il y a quelques années. Par la suite, celui-ci a rayonné et s'est fait connaître à travers le monde. Par ailleurs, c'est en France et en Italie que la chaîne s'est le plus développée. On estime que plus de 8 000 passeurs ont rendu possible la « libération » de plus de 9 000 livres. À vous de continuer le jeu!

L'UNEQ et Montréal, capitale mondiale du livre profitent de l'occasion pour remercier très chaleureusement les membres qui ont généreusement souscrit à l'invitation.

DENISE PELLETIER



Livres comme l'air!

La Journée internationale des écrivains emprisonnés s'est déroulée le 15 novembre dernier. Nurmehemmet Yasin, Akbar Ganji, Shi Tao, U Shwe Ohn, et combien d'autres écrivains à travers le monde, crouissent derrière les barreaux tout simplement pour avoir exercé l'un des droits les plus fondamentaux, celui de s'exprimer. Depuis 6 ans, l'UNEQ, Amnistie internationale, le Centre québécois du P.E.N. international et Voix d'écrivains, nouveau partenaire cette année, organisent le jumelage de dix écrivains québécois à dix écrivains persécutés ou emprisonnés pour délit d'opinion. Un jumelage qui permet aux mots et aux livres de se rendre, par-delà les frontières, en Chine ou au Myanmar en passant par l'Iran, le Mexique, à travers les barreaux réels et virtuels des prisons, vers des pays, donc, où la parole est muselée, où écrire un essai, un poème ou un commentaire critique peut mettre votre liberté et même votre vie en danger.

Le 18 novembre dernier, se tenait la sixième édition du projet *Livres comme l'air*, à la place d'animation l'Agora du Salon du livre de Montréal. Dix écrivains, ayant apposé dans un de leurs livres une dédicace spéciale à l'écrivain emprisonné auquel ils étaient jumelés, ont accepté de la lire lors de la

« cérémonie de lecture des dédicaces ». Auteur de quinze recueils de poèmes, également dramaturge et auteur-compositeur, Raoul Duguay s'est chargé de l'animation de cet événement. La cérémonie de lecture des dédicaces a fait salle comble.

Pendant toute la durée du Salon, les dédicaces ont été exposées au stand *Livres comme l'air*, où des bénévoles d'Amnistie internationale répondaient aux questions des visiteurs et les invitaient à prendre eux-mêmes la plume pour la défense de la liberté d'expression.

Rappelons que les écrivains jumelés pour cette édition 2005 de *Livres comme l'air* étaient :

José Acquelin / Nasser Zarafshan (Iran)
Yves Boisvert / Ragip Zarakolu (Turquie)
Gérald Gaudet / Paul Kamara (Sierra Leone)
Jean Pierre Girard / Olga Wornat (Mexique)
Suzanne Jacob / Akbar Ganji (Iran)
France Mongeau / Shi Tao (Chine)
Monique Pariseau / Mohamed Nasheed (Maldives)
Monique Proulx / Muhammad Bekzhon (Ouzbékistan)
Claire Varin / U Shwe Ohn (Myanmar)
Louise Warren / Nurmehemmet Yasin (Chine)



Le Salon du livre de Montréal offre généreusement une vitrine à cette cause en présentant ces dédicaces particulières sous forme d'exposition et en accueillant la cérémonie de lecture publique de ces dédicaces. Mardigrade imprime gratuitement depuis quatre ans les affiches de *Livres comme l'air*, affiches conçues par François Turcotte, de Turcottedesign à partir d'une œuvre de Stéphanie Béliveau. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution et leur fidélité.

DENISE PELLETIER

ÊTES-VOUS au courant?

Saviez-vous que, lorsque vous en faites la demande, la responsable des achats de votre bibliothèque de quartier peut généralement faire l'acquisition d'un titre? Voilà une manière efficace de garnir des rayons avec des livres qui vous semblent importants et qui ont pu être oubliés... tout en en faisant profiter une plus vaste collectivité!

Le 19 octobre dernier, le conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec adoptait une résolution afin d'approuver la création de trois commissions consultatives, dont une Commission de la littérature. Ces commissions, non décisionnelles, auront pour mandat de conseiller le CALQ sur les programmes d'aide financière applicables à leur secteur. À suivre.

Au début de l'année, l'UNEQ est devenue membre associé du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec. Un de ses objectifs étant de « promouvoir un processus éducatif harmonieux, plus spécifiquement dans le secteur de l'éducation et notamment par le biais de l'interdisciplinarité », l'UNEQ y trouvait donc une place toute désignée.

LE VOYAGEUR branché

UNE CHRONIQUE DE FRANÇOIS BARCELO

Premiers pas sur Wi-Fi

Si vous m'imaginez expert en nouvelles technologies, vous faites erreur. Je ne suis qu'un simple curieux à l'affût de nouveautés dont j'ai parfois l'audace de vous parler avant de les avoir totalement maîtrisées.

C'est le cas du Wi-Fi, que les Français prononcent oui-fi, et dont le nom est une contraction de *wireless fidelity*.

Il permet de créer des réseaux sans fil d'une portée maximale de 150 mètres environ. Et si vous passez à proximité d'un de ces réseaux, vous pouvez l'utiliser pour brancher aisément votre ordinateur portable à Internet.

Dans un iBook, il vous faut une carte Airport (que j'ai fait ajouter, mais qui est incluse à l'achat dans les modèles récents). Pour les PC, la même technologie est offerte, sous des noms différents.

Vous trouverez des réseaux Wi-Fi dans les aéroports, souvent dans la salle d'embarquement. Les zones Wi-Fi sont parfois identifiées par une enseigne « Hot spot ». En ouvrant votre logiciel de navigation, vous vous ferez

offrir des services plutôt coûteux (de l'ordre de 6 \$ l'heure ou 15 \$ par jour), à porter à votre carte de crédit.

Heureusement, il y a aussi des cafés où l'on vous offre gratuitement ce genre de service dans l'espoir de vous attirer à consommer. J'en ai fait l'expérience dans un bar-restaurant de Paris. On m'y a donné une carte portant un mot de passe (valable pour quelques heures seulement) à entrer dans mon logiciel de navigation.

Mieux encore : il existe des réseaux Wi-Fi qui, par négligence, générosité ou intérêt commercial, n'exigent pas de mot de passe. Je connais à Montréal quelques restaurants et autant d'amis chez qui je n'ai qu'à ouvrir mon iBook pour me brancher à Internet sans fil, tout à fait gratuitement.

J'ai aussi acheté, pour 30 \$, un bidule minuscule qui repère les « hot spots », mais ne dit pas si la connexion repérée est protégée par un mot de passe. Vous devez alors ouvrir votre portable et en faire l'essai. Un conseil : consacrez plutôt vos 30 \$ à l'achat d'un bon roman, québécois de préférence!

» SUITE DE LA PAGE 1

donc tout naturellement avec les éditions Fides. Fait plutôt inusité, ce livre étant vendu à un prix de vente plus bas que le prix coûtant, soit 29,95 \$, le Comité de protection et l'auteur sont mis à contribution pour trouver des subventions et des commandites. Parmi la longue liste de partenaires, on compte d'ailleurs le ministère du Patrimoine canadien inscrit pour un montant de 15 000 \$. Nous sommes donc ici en présence d'un montage financier assez unique composé également de contributions amassées à coup de 1 000 \$ auprès de partenaires et amis pour totaliser, selon Lévis Martin, environ 32 000 \$. Manon Forget, l'assistante de monsieur Del Busso, qui a répondu à nos questions pendant les vacances de ce dernier, parle, elle, de 25 000 \$. Bien que ce montant diffère, on conviendra qu'il ne s'agit cependant pas d'un montant insignifiant et que tous les livres ne bénéficient pas d'un tel « appui »!

PILONNÉS SANS PRÉAVIS

C'est probablement cet élément qui rend encore plus choquant le pilonnage sans préavis de 1 700 exemplaires de ce livre en 2003, car c'est bien la réalité que recouvre l'expression « ajustements d'inventaire » dans le rapport de redevances que Lévis Martin reçoit cette année-là. Dans une lettre, l'auteur s'est d'ailleurs plaint de cet état de fait, décrivant ce procédé comme « brutal, une décision unilatérale d'autant plus

inexcusable et préjudiciable que l'éditeur de pareil ouvrage avait exigé l'apport de subventions et commandites, pour un beau livre dont la réalisation devait permettre au Comité de protection de Shawinigan, toujours actif, de se doter ainsi d'un important outil promotionnel pour des années à venir ».

À l'été 2004, Fides a laissé tomber ses propres activités de distributeur pour rejoindre le groupe Socadis. Manon Forget a d'abord évoqué cette réalité pour justifier l'élagage que ce titre a connu, un an auparavant, rappelons-le. Puis, elle a, par la suite, reconnu que plusieurs erreurs s'étaient glissées dans ce dossier parmi lesquelles celles de ne pas avoir averti l'auteur de même que d'avoir sous-estimé les besoins du Comité de protection qui est, aujourd'hui, en manque de livres! Quelque peu paradoxalement, elle a par ailleurs également affirmé qu'après avoir analysé ce dossier, les ventes annuelles avaient été jugées trop faibles pour justifier le maintien de ce titre dans les entrepôts. Des six cents exemplaires vendus la première année, on ne vendait plus, en effet, que 30 à 70 exemplaires de ce livre annuellement, ce qui, à ses dires, est fort peu. Étonnants propos, non? Et qui nous amènent à nous demander à quel taux de rendement un éditeur s'attend. Aux yeux de plusieurs d'entre nous, 70 exemplaires constitueraient une excellente performance annuelle! En effet, quel auteur peut se vanter de vendre 70 exemplaires de son roman ou de son essai après la première année? Bien sûr, nous sommes ici en présence d'un ouvrage

spécialisé. Mais, même dans un tel cas, peut-on parler d'échec?

DES SOLUTIONS AU PILONNAGE ?

Après avoir consulté l'ANEL et l'UNEQ, Lévis Martin a dû constater que son contrat était pourtant bel et bien « respecté ». D'où l'importance, nous ne le répéterons jamais assez, de clarifier ces éléments lors de la signature de ce dernier. Lévis Martin a donc découvert que des livres peuvent être mis au pilon, sans préavis, sans arrangements préalables, sans des « négociations » qui, comme il le souligne, auraient pu être rentables pour l'une et l'autre partie. Au-delà de son histoire personnelle, c'est à une plus vaste réflexion sur la pratique du pilonnage que l'auteur a été amené. Étonné par le fait qu'elle soit commise dans le secret et « maquillée » par des termes qui relèvent d'une certaine rectitude politique, Lévis Martin prône, pour sa part, une sorte de « lecture équitable ». Ces livres ne pourraient-ils être donnés « à des bibliothèques d'écoles, d'hôpitaux, de prisons, de groupements sociaux ou communautaires, chez nous comme partout dans la francophonie? », demande-t-il. Bref, faut-il éradiquer le pilonnage? La question est délicate, car il y aura toujours des éditeurs, voire même des auteurs, qui, devant des invendus, préféreraient cette solution à toute autre. Mais, encore faut-il qu'il s'agisse de véritables invendus! Ce dont cette histoire ne nous convainc pas.

RÉJANE BOUGÉ

» SUITE DE LA PAGE 1

Quand la culture finance la culture!

ayant un actif de 1,5 million \$, a servi de point de départ à ce qui allait devenir cette Caisse de la culture. Il faut dire que, par la suite, l'UDA a donné un sérieux coup de pouce en y transférant le fonds de retraite de ses cotisants. L'UNEQ, quant à elle, a joint les rangs peu de temps après, soit à l'automne 1994, en y transférant également ses actifs. À l'époque, n'oublions pas que l'UNEQ gérait l'important fonds de la reprographie, ce qui représentait un montant considérable. Par la suite, la Guilde des musiciens s'est jointe au groupe. La rentabilité prévue dans les cinq années ultérieures est venue plus vite que prévue, soit trois ans plus tard. Au départ, le conseil d'administration comptait uniquement des membres de l'UDA et de l'ONF. Maintenant, se sont joints un représentant de l'UNEQ, en la personne de notre directrice générale adjointe, Ginette Major, et un représentant de l'UQAM puisque la Caisse de la culture a aussi ouvert un point

de service pour les employés syndiqués de l'UQAM qui voulaient participer à une caisse d'économie. Tout comme l'ONF, les membres de l'UQAM ont un centre de service et leur propre conseil, mais tout cela est imbriqué à l'intérieur de la Caisse, ce qui en fait un modèle tout à fait original de partenariat. Et, bien que ces partenariats soient précieux, d'autres ne sont pas envisagés dans l'immédiat.

« LA FIERTÉ DE SE FAIRE CONFIANCE »

Ces mots sont ceux du président du conseil d'administration, le comédien Jacques L'Heureux, tels que rapportés dans le dernier rapport annuel. En fait, il vaut la peine de citer l'entièreté des propos de celui-ci :

« Nous ne faisons pas que consentir des prêts mais nous donnons aux membres les moyens de réaliser leurs rêves, en leur donnant confiance dans leurs propres capacités de mener à terme leurs projets. » La nuance, on le voit, est importante. Aujourd'hui, plusieurs voient même la réussite de cette caisse comme une revanche de la culture sur l'économie! Car, il est important de le répéter, cette institution vise à mieux desservir le milieu culturel. Faut-il également préciser

que ce milieu n'a pas eu l'habitude d'être choyé par des institutions financières plus conventionnelles?

Parmi tous les projets qu'on chérit à la Caisse, on compte celui d'investir davantage le milieu du cinéma. Mais il faudrait, pour cela, constituer des équipes plus importantes et, pour Pierre Marin, rien ne presse. « La Caisse ne cherche pas à se développer par le volume. Il s'agit d'abord de renforcer nos acquis, et ce, bien que notre croissance provienne surtout du recrutement de nouveaux membres. Notre effectif augmente peu à peu. Cela se fait de bouche à oreille. Jusqu'à maintenant, ce « réseautage » informel nous a particulièrement bien servis. Il n'y a donc pas de raison de vouloir devenir trop gros, trop vite. En fait, nous ne souhaitons devenir qu'un peu plus gros », précise Pierre Marin, un sourire dans la voix.

Pour en savoir un peu plus sur les services offerts par cette Caisse de la culture dont la croissance a été en moyenne de 20 % par année, à défaut de vous rendre dans leurs locaux de la rue McGill, dans le Vieux-Montréal, vous pouvez visiter leur tout nouveau site Internet en tapant : www.caissedelaculture.com

RÉJANE BOUGÉ

Abitibi » Fernand Bellehumeur

Jocelyne Saucier et l'engagement

Connaissez-vous Jocelyne Saucier? Moi, si. Normal, elle demeure à Cléricy, à trente-cinq kilomètres de Rouyn-Noranda. Et puis j'ai travaillé avec elle à la fin des années soixante-dix quand elle a rédigé le *Guide d'utilisation des médias*, à l'intention des groupes populaires. Son premier roman, *La Vie comme une image (XYZ)* circule surtout dans sa traduction anglaise, alors que son deuxième, *Les Héritiers de la mine (XYZ)* vient de sortir en livre de poche. *Jeanne sur les routes (XYZ)* en est à ses premiers pas. Je suis allé la rencontrer dans sa maison toute de bois de la Montée du Lac.

F. B. « Quand je t'ai connue — tu sortais des études — il m'a semblé que tu avais des idées assez arrêtées au plan social et politique. C'était discret mais pas trop négociable. Je me rends compte que rien n'a vraiment changé. Autrement dit, contrairement à ces gens qui naissent à gauche et meurent à droite, tu es restée fidèle à tes valeurs. Par ailleurs, je ne t'ai jamais considérée comme une « militante ».

J. S. « Moi, je suis une enfant de 68. J'étais alors étudiante en sciences politiques à l'Université Laval. J'étais dans les manifestations. Je croyais qu'on allait changer le monde par l'information. Donc, je suis devenue journaliste. On a parti un magazine, on se promenait dans la région pour le vendre et le financer. Je ne me suis jamais engagée comme militante parce que j'étais journaliste. Après, il y a eu les enfants et surtout l'écriture, et je m'étais dit qu'à trente ans, je m'y mettrais. J'ai laissé mon emploi, j'ai écrit deux romans qui ont été refusés par tous les éditeurs, et je les en remercie. Ils n'étaient pas prêts ».

F. B. « Pas militante mais impliquée. Trois ans au Conseil de la culture, bénévole dans la bibliothèque locale... ».

J. S. « Je suis une individualiste, mais j'ai le sens de la collectivité. Je crois aux outils collectifs, aux implications pour faire avancer les choses. À la bibliothèque? J'aime partager le plaisir de la lecture. Il y a six ans, la bibliothèque de Cléricy était sur le point de fermer : une bénévole et deux visiteurs par semaine. On a formé une petite équipe et

tout a changé. Moi qui prends des années à sortir un roman, c'est très confortant de voir des résultats concrets, à court terme. Les femmes ont délaissé les traductions américaines pour découvrir Beauchemin, Laberge, Agotha Kristof, Annie Crowe, etc. Le taux d'abonnement est de 25 à 30 %, dont beaucoup d'enfants. »

F. B. « *Et Jeanne sur les routes...* »

J. S. « L'histoire commence en 1933 à Rouyn, qui vient de naître. Sur les 5 000 habitants, il y a une grosse proportion d'immigrants, principalement des slaves, surtout des Ukrainiens et des Finlandais, et ils sont communistes. Il y avait 800 membres du parti communiste ici. Mais ce n'est pas un roman psychologique. J'ai voulu parler de l'idéalisme de ces personnes qui portent en elles quelque chose de plus grand qu'elles, qui sont menées par ce rêve. Jeanne va entraîner toute sa famille dans cette dérive. Quand j'écris, c'est qu'il y a quelque chose qui me harcèle, qui me dit qu'il y a un roman là. Et que je perçois que je suis la seule personne au monde à pouvoir l'écrire. »

Québec – Chaudière-Appalaches » André Ricard

Territoires québécois : un nouveau festival littéraire

Présenter à un public élargi la littérature contemporaine et émergente dans un esprit d'ouverture, tel est l'objet du festival nouvellement né sous le nom de *Territoires québécois*. Rhizome en a jeté les bases, fort de l'expertise des cinq dernières années qui ont vu cet organisme distribuer ses spectacles littéraires dans un espace sans cesse élargi.

Le pluriel de *Territoires* porte l'intention fondatrice, celle d'une manifestation aussi bien internationale, interdisciplinaire que représentative des régions du Québec. Il découle tout naturellement du statut politique de la ville, estiment les organisateurs, de recevoir l'expression de tout le territoire national et de s'ouvrir à la diversité culturelle. Ce seront donc les caractéristiques, avec

l'aspect fusionnel des performances, qui définiront la personnalité du nouveau festival.

L'événement se déroulera, à compter de 2007, sur une durée minimale de quatre jours. Il vise, à travers ses quatre destinations, un auditoire diversifié : volet **jeunesse** (de 6 à 12 ans); volet **Québec-Québec**, pour les propositions de l'ensemble du territoire québécois; volet **découvertes** pour les productions hors-Québec et de l'étranger, principalement mais non exclusivement francophones; volet **avant-garde**, enfin, pour des contenus plus exploratoires et provenant particulièrement de la relève.

Éclectique, curieux, audacieux, tissant des liens avec les autres entreprises de promotion littéraire du Québec, le festival se projette, dans la réitération, comme le carrefour de l'écriture francophone au cœur de la capitale. Il s'inscrira — en novembre, afin de ne pas les heurter —, dans un calendrier particulièrement riche en événements (Festi-

val international de la littérature, Salon du livre de Montréal, Festival international de poésie de Trois-Rivières, Automne des libraires...) Afin d'actualiser son objectif de développer des publics et de constituer un réseau régional de diffusion, le festival a cependant prévu de répercuter une partie de sa programmation tout au long de l'année, grâce à une tournée des bibliothèques de la région extensive; cette tournée se complèterait d'une circulation dans les maisons d'enseignement.

Prioritairement attachée au texte lu, la représentation met à son service tous les moyens techniques et toutes les disciplines artistiques jugées pertinentes pour rehausser la qualité d'attraction du texte proféré. Les représentations, qui mettront en scène et l'œuvre et l'écrivain, selon la formule privilégiée par Rhizome, prendront place, pour la plupart, dans la Basse-Ville, nouveau cœur culturel de Québec.

Mauricie » Gérald Gaudet

Alexis Klimov UN HOMME DE CULTURE ET DE CONVICTION

Le dimanche 5 février, notre collègue, le professeur, poète et philosophe Alexis Klimov nous a quittés. Nous le savions malade, très malade ; nous savions que depuis plusieurs mois il menait avec l'existence un combat perdu d'avance. Cela n'enlevait rien à la tristesse qui s'emparait de nous à le voir peu à peu s'éloigner du monde et entreprendre avec lui-même un dialogue essentiel.

L'homme aura été d'abord et avant tout un « donneur de feu ». Co-fondateur de la Société des Écrivains de la Mauricie, fondateur du Cercle de philosophie, il aura été cet intellectuel curieux qui toujours refusera de garder pour lui seul ce qu'il a reçu des auteurs qu'il a fréquentés et des différentes expériences qu'il aura traversées dans sa longue vie d'homme. L'homme aimait converser et il avait appris à même les questionnements qui lui venaient des livres et de la vie que l'existence s'invente et se fait pleinement elle-même dans la mesure où elle ne cesse d'interroger « le mystère obscur ». Lui qui, enfant, a été marqué par la Deuxième Guerre mondiale, refusait l'objectivation, craignait plus que tout l'indifférence, ne comprenait pas pourquoi on ne s'intéressait pas davantage à la poésie et à la métaphysique.

Il aura marqué plusieurs générations d'étudiants. Il donnait ses cours comme on parle à un ami. Comme on apprend à aimer et à sentir. « Discourant sur l'aventure, rappelle Clément Loranger, son ancien étudiant, aujourd'hui professeur et philosophe, le professeur Klimov subjuguait ses étudiants dès le premier cours. Citant les classiques, en grec, en latin, il enchaînait aisément avec Lénine ou Thérèse d'Avila. La porte du camp de Dachau, le Christ Pantocrator et le Bouddha sont projetés tour à tour sur l'écran. Les commentaires qu'il fait de ces diapositives illustrent autant des étapes de la civilisation que des concepts métaphysiques. Il fait jaillir l'esprit ! »

Pourtant, en novembre dernier, au moment où il nous livrait jusqu'à un certain point son testament philosophique et littéraire, Alexis Klimov nous avait rappelé qu'il avait toujours eu du mal avec l'école, et même avec la philosophie. Aussi, toujours soucieux d'interroger les divers degrés de l'être, il s'est tourné du côté des créateurs qui entreprennent, selon lui, une quête dont ils ignorent l'issue, qui est une victoire sur le temps d'ordre métaphysique.

Il ne faisait pourtant pas l'unanimité autour de lui. On pouvait lui reprocher son mysticisme, sa pratique de la citation, mais on respectait l'homme pour sa vaste culture. « Quand un griot meurt en Afrique, on dit que c'est toute une bibliothèque qui

disparaît. On pourrait dire la même chose d'Alexis Klimov, dont l'érudition était colossale, confiée pour sa part au romancier Gaétan Brulotte. Malgré une amitié d'un quart de siècle, poursuit-il, nous différons en profondeur : notamment, il était croyant, et je n'ai jamais pu le comprendre, notre dernière discussion en novembre dernier ayant encore porté là-dessus. Cependant, une même passion nous liait, celle de la littérature et de la philosophie. Il était l'homme des contradictions, comme je l'écrivais dans un livre hommage qui lui a été consacré, et toute sa vie il a cherché à les résoudre. À l'orgueil des systèmes et aux certitudes des sciences expérimentales, il a toujours préféré l'expérience intérieure, là où on frôle sans cesse les abîmes, là où les contraires se rencontrent et les synthèses s'amorcent. »

Tout compte fait, Alexis Klimov aura été l'un de ces hommes rares, qui passent à un moment dans nos vies, et qui savent créer des moments d'exception. Peu importe au fond si un jour ou au cours d'une conversation nous avons pu être un peu déçus du sens de sa réflexion, l'homme, à cause de son enthousiasme vrai, venu des livres et d'une vie de l'esprit longuement et patiemment cultivée, nous aura fait vivre ce moment. En ces temps de morosité, il nous faut bien avouer que nous avons été privilégiés de côtoyer un tel esprit et, ne serait-ce que de façon partielle ou épisodique, de connaître en sa compagnie tant de hauteur.

Outaouais » Guy Jean

Échange Outaouais-Belgique

Dans le cadre d'une entente entre l'Outaouais et la Province de Luxembourg, Belgique, le Salon du livre de l'Outaouais accueillait à l'occasion de sa 27^e édition les auteurs Alain Bertrand et Claude Raucy, ainsi que le bédéiste Michel Weyland. Ils étaient accompagnés de Jean-Luc Geofroy, chef du Service du Livre Luxembourgeois. Cet accueil de la délégation belge donnera suite à pareille aventure en Belgique pour des auteurs de l'Outaouais en 2007.

Claude Raucy est auteur pour la jeunesse mais aussi novelliste, conteur, romancier, poète, dramaturge, essayiste et parolier. Dans cette œuvre diverse, on note quelques thèmes récurrents : la nature, l'amitié, la solitude, l'identité des êtres. Ses plus récentes publi-

cations sont les romans *Des cerfs volants blessés*, Éditions Labor, 2005 et *Un garçon bien sage*, Memory Press, 2006.

Alain Bertrand est critique littéraire pour le quotidien *Luxemburg wort* et animateur de la revue *Les Amis de l'Ardenne*. Ses derniers ouvrages sont les récits *En province* et *Monsieur Blanche*, publiés aux éditions le Castor Astral. « Romancier ? Essayiste ? Auteur de récits ? Allez savoir... Alain Bertrand ne tranche pas ; il revendique seulement sa belgitude, au sens noble du terme. Né à Gand, ayant vécu à Bruxelles, vivant en Ardenne, il semble, par son parcours, résumer un pays qu'il met par ailleurs admirablement en scène dans ses textes. » (Paul Mathieu)

Michel Weyland a créé le personnage d'Aria et vient de publier, chez Dupuis, le

28^e épisode, *L'Élixir du diable*. « Amazone solitaire et guerrière fougueuse, Aria erre de contrée en contrée, dans un Moyen Âge imaginaire où s'exercent d'inquiétantes pratiques de magie et de sorcellerie. Dans un monde souvent hostile aux femmes, elle porte haut l'étendard de l'indépendance et de la liberté. »

Héroïnes et héros littéraires auront donc été à l'honneur du Salon du livre de l'Outaouais, qui s'est tenu du 9 au 12 mars. Plusieurs auteurs y ont parlé des héros de leur enfance ou encore de héros légendaires. On y a accordé aussi une place privilégiée aux héros et héroïnes trop souvent oubliés dont les actions ont porté à conséquence dans le développement de l'Outaouais et de son identité.

Ce salon était sous la présidence d'honneur de Bryan Perro, accompagné des invités d'honneur Michel Lavoie, Françoise Lepage, Jacques Gauthier, Francine Ruel et Bernard Voyer.

Laval » Claire Varin

Patrick Coppens, le bibliographe amoureux

Le métier de bibliographe, Patrick Coppens l'exerce avec le même enthousiasme qu'au premier jour, alors qu'il débarquait chez nous grâce aux échanges franco-québécois. Formé sur le tas au Québec en bibliothéconomie, il se fait vite remarquer pour ses capacités de synthèse. Résultat : quelque 80 000 fiches de lecture, en plus de 35 ans, guidant les choix des bibliothécaires, libraires et lecteurs d'ici et d'ailleurs, pour SDM (Services Documentaires Multimédia), la plus grosse banque francophone d'analyse de livres, de revues et de documents audiovisuels en Amérique. Le diplômé de linguistique et de littérature anglaise s'est donné pour mission de contribuer au rayonnement des arts littéraires du Québec qui ont trouvé en lui un témoin privilégié. Responsable depuis vingt ans du secteur Langue et Littérature chez SDM, il cumule moult publications spécialisées mais aussi deux dictionnaires humoristiques et une douzaine de recueils de poésie.

Afin de livrer la « quintessence » des livres d'auteur, l'auteur de *Lazare* (Éd. Trois, 1992), de *Venez nous serons seuls* (Éd. d'art Le Sabord, 2001) et de *Ciel convertible* (Éd. 42° Parallèle, 2004) fustige

sans cesse sa lenteur et sa paresse de lézard, vu la nécessité de répondre notamment aux besoins urgents des clients de SDM, dont le principal est la Grande Bibliothèque du Québec. C'est un travailleur acharné, à la mémoire vive et au mental toujours en éveil, qui voit « avec gourmandise » les piles de bouquins se succéder sur sa table de travail. « Je nourris la bête... Il faut faire vite. On n'apporte pas le gâteau de la mariée le lendemain des noces », estime celui qui, avec une équipe d'une dizaine d'analystes documentaires, offre parfois aux livres leur seule fenêtre. Conçus pour cinq catégories d'usagers, les « signalements », d'au plus quinze lignes, *prima linea* des Italiens, comportent, outre des indices de valeur ou d'utilité, des éléments descriptifs (résumé et repères situant l'écrit dans l'œuvre de son auteur, parfois dans l'ensemble de la production littéraire), ainsi que, souvent, une seconde partie de nature plus critique. Assomption de la subjectivité oblige, y sont apposées, de nos jours, les initiales du signataire. Conscient de sa responsabilité dans le destin des ouvrages, Patrick C. tente de réussir l'équilibre délicat entre « fiabilité, exhaustivité et rapidité ». Gaston Miron évaluait son travail en ces termes : *Ce qui frappe, c'est la qualité textuelle de l'analyse bibliographique pratiquée par l'auteur : sans perdre de vue la spécificité documentaire, il parvient souvent à élever l'annotation au rang d'un genre littéraire* (préface à *Littérature québécoise contemporaine*, 1982).



« Un lézard sur le falzar »

On se doute bien qu'il doit parfois modérer les ardeurs d'auteurs ou d'éditeurs convoitant la meilleure cote, mais il se tient loin de l'ombre du bout de la queue d'un conflit d'intérêt. Désireux de conserver son intégrité, Patrick C. a publié chez six éditeurs. Il a élu le genre poétique pour canaliser ses talents littéraires, étant entendu que, à ses yeux, le poète a l'indépendance plus évidente que l'écrivain de carrière, astreint à l'écriture comme gagne-pain ou désir de gloire. Hélas. Mais l'épicurien Coppens n'a pas la chair triste et il a lu tant de livres...

Laurentides » François Jobin

Aux arts, citoyens !

Dans la plupart des pays occidentaux, la pratique du sport amateur est la voie royale qui mène au monde des professionnels. On implique un maximum de jeunes en leur fournissant des structures adéquates et on les fait jouer pour le plaisir. Peu à peu, certains talents se distinguent, à qui on propose d'aller plus loin.

D'autres nations préfèrent identifier d'entrée de jeu certains individus exceptionnels (mettons 100) et investir dans leur entraînement des ressources importantes. L'objectif avoué est de développer des athlètes (mettons 50) de haut niveau. Dans ce cas de figure, seule la centaine d'élus aura connu le monde de la compétition. Dans le premier, 10 000 individus se seront frottés à l'activité physique parmi lesquels 9 950 constitueront peut-être un public pour les 50 champions.

Bien que les analogies soient souvent boiteuses, on peut tenter d'appliquer ce modèle à la culture. Une plus grande implication de tous dans des activités culturelles pourrait donner naissance à une élite tout en sensibilisant les autres à l'existence du monde des arts et des lettres.

C'est ce que des chercheurs au ministère de la Culture étudient actuellement. On l'appelle la culture « citoyenne ».

L'hypothèse repose sur quelques constats troublants.

Les baby-boomers sont actuellement les principaux consommateurs de produits culturels. À mesure que ceux-ci partiront à la retraite, que leurs revenus et leur santé déclineront, leur consommation diminuera. Or, la population ne croît guère au Québec et, fait remarquable, ce sont les Québécois nés hors frontière qui font le plus d'enfants. En outre, seulement 53 % de ces derniers parlent le français à la maison. Il faut ajouter à cela la désertion massive des jeunes issus des régions et l'installation majoritaire des nouveaux arrivants dans les grandes villes.

Tous ces facteurs réunis inquiètent en haut lieu : comment s'assurer que la culture québécoise trouvera encore un public dans vingt ans.

Jusqu'à présent, les gouvernements successifs ont mis en place deux modes de développement pour assurer l'essor de la culture : le premier consiste à aider l'artiste directement. Le public

est en quelque sorte invité à aller à la rencontre de l'œuvre (CALQ). Le second privilégie l'aspect économique, c'est-à-dire une aide à la diffusion. Ici, c'est l'œuvre qui va vers le public à travers une mise en marché (SODEC).

La culture citoyenne constitue un troisième modèle qui prétend instaurer une nouvelle dynamique entre les acteurs du monde culturel. Elle cherche à tisser des réseaux entre les artistes, les citoyens et les entreprises en privilégiant les initiatives locales : en faisant descendre la poésie dans la rue, le Festival de Trois-Rivières a adopté une démarche citoyenne. CAMMAC (Les Musiciens amateurs du Canada) est aussi un bon exemple. À travers son action, il a non seulement contribué à développer le goût de faire de la musique en famille, mais donné la chiquenaude initiale à de nombreuses carrières.

En somme, le concept de culture citoyenne n'est pas nouveau : c'est le vocable qui l'est.

Évidemment, il fait un peu peur. On craint que la « grande culture » ne disparaisse au profit d'une culture populaire marquée par la facilité. Mais ne disait-on pas naguère que la télévision tuait le théâtre et que le disque ferait disparaître les salles de concert ?

Nord-Est » Danielle Dubé

À quand un prix littéraire des régions du Québec ?

Un Prix national des régions du Québec, pour quoi pas ! Il n'y a pas de littérature nationale sans celle de tous ses territoires. Et l'UNEQ compte un nombre considérable d'écrivains nés ou résidant hors des murs de la métropole. L'idée a surgi au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui décerne, depuis des années, des prix en poésie, roman, récit et autres, à des écrivains résidants ou originaires de la région. Parmi les récipiendaires, il y a eu Kim Doré, Nicole Houde, Gérard Bouchard, Marie-Paule Villeneuve. Pourquoi ne pas en faire autant dans l'ensemble des Salons du Québec ou, là où il n'y a pas de Salon, par le biais des Conseils régionaux de la culture ? Une manière de découvrir sa littérature, de se la réapproprier et, pour les auteurs, de renouer avec leur lieu d'origine. Comme un grand concours stimulant qui tient certains livres vivants durant toute une année et auxquels tous les écrivains seraient éligibles en autant qu'ils s'inscrivent dans leur zone d'origine.

Imaginons la ronde annuelle des Salons, des prix de fiction annoncés, diffusés sur tous les territoires, et une finale qui débouche sur une Fête ou un Gala du livre à Montréal même. Nos

paysages imaginaires font partie de notre mythologie, autant le Nunavut que Natashquan, Saint-Félicien que Rouyn-Noranda, Trois-Pistoles que Québec et Trois-Rivières ou le quartier Saint-Henri à Montréal. Nous le savons pour avoir lu Anne Hébert, Victor-Lévy Beaulieu, Jean Désy, Lise Tremblay, Jocelyne Saucier, Alain Gagnon, Gilbert Langevin, Madeleine Gagnon, Robert Lalonde ou Nicolas Dickner. Cette reconnaissance doit se manifester géographiquement et dans le sens élargi du terme, autant chez les lecteurs, dans les institutions scolaires et les bibliothèques, les librairies, les médias, incluant la télé de Radio-Canada...

Des passeurs nécessaires

Ne manque qu'un maître d'œuvre et l'appui du milieu. Déjà, par le biais du Comité Trans-Québec, l'UNEQ donne son appui au projet. Pour le moment l'Association québécoise des salons du livre dispose de peu de ressources pour le réaliser. Il suffirait d'une volonté de l'ensemble du milieu de l'édition, d'une volonté politique pour en assurer le financement. Le gouvernement fédéral par le biais de son Conseil des Arts subventionne bien les prix du Gouverneur général... Quant aux

Prix du Québec, ils ne comprennent qu'un prix littéraire dédié à l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain. Comparativement aux autres disciplines, et en matière de promotion, la littérature demeure l'enfant pauvre des organismes subventionnaires, tels le CALQ et la SODEC.

Le cinéma québécois connaît une poussée fulgurante non seulement en raison de sa richesse créative mais grâce à des investissements substantiels. Les tournées régionales, les prix et les galas télévisés font partie des stratégies de promotion. Non seulement on tourne, mais on diffuse. Si la chanson et le cinéma bénéficient de galas et de budgets considérables, le théâtre dispose d'un Centre des auteurs dramatiques dynamique qui favorise et promeut les œuvres québécoises à l'étranger. La littérature a besoin sur tous ses territoires de véritables passeurs qui font qu'elle se rende à l'océan, voire le traverse, d'une politique du livre, d'enseignants et de programmes qui mettent cette littérature en valeur, qui la font découvrir et lire autrement que par des extraits ou analyses grammaticales. De médias responsables qui nous invitent à la lecture, proposent des pistes réelles et significatives. De prix, de lieux de diffusion et de distribution multiples. De parents et d'enfants lecteurs qui ferment les téléviseurs, de clubs et de camps de lecture pour les enfants et les grands. Il en va aussi de la démocratisation de la culture.

Montréal » Anne-Marie Aubin

Bientôt 10 ans !

Dans le cadre de son festival, qui se déroule tous les printemps du 1^{er} au 30 avril, l'Association des Auteurs de la Montréal célèbre ses 10 ans en rendant hommage à une dizaine d'auteurs marquants de la Montréalie. Le vendredi 28 avril, une soirée sera donc organisée autour de : François Barcelo, Gilles Gauthier, Madeleine Ouellette-Michalska, Robert Soulières, Pauline Gill, Micheline Lachance, Arlette Cousture, Gilles Jobidon et Yves Beauchemin. Des hommages posthumes seront rendus à Noël Audet et à Raymond Plante.

Merci Raymond !

Au moment de publier ce bulletin, j'apprenais avec consternation le décès de Ray-

mond Plante, auteur qui a longtemps habité en Montréal. On a pu connaître Raymond pour ses scénarios dont *Minibus* et du *Tac au Tac*.

Avec Bernadette Renaud, Robert Soulières, Bertrand Gauthier, Henriette Major, Cécile Gagnon et quelques autres, il a été de l'équipe de la renaissance de la littérature jeunesse au Québec. Raymond Plante a donc publié à peu près chez tous les éditeurs québécois, albums, romans et documentaires. Il a aussi publié pour les adultes, mais c'est au public jeunesse qu'il a destiné la majorité de ses publications. Directeur de la collection des romans jeunesse chez Québec Amérique dès sa création, il a publié des titres audacieux tel *Le Dernier des raisins* qui a influencé de nombreux auteurs pour la jeunesse. De plus, cette série de romans mettant en vedette François Gougeon aura

permis à de nombreux jeunes lecteurs de se reconnaître en lui et de se passionner pour ses aventures. Ainsi allaient naître les collections de romans pour adolescents.

Il a ensuite créé aux Éditions du Boréal (1989-1994) deux nouvelles collections de romans jeunesse, « Boréal Junior » et « Boréal Inter ». Récemment, il s'était joint à l'équipe des Éditions des 400 Coups.

Raymond Plante a rencontré des milliers d'enfants dans les écoles, les bibliothèques, les salons du livre. Il a également donné des charges de cours à l'UQAM et a su transmettre à plusieurs le goût de la lecture et de l'écriture. Claire Lebrun, professeure et chercheuse de l'Université Concordia, a publié récemment un ouvrage sur l'œuvre de Raymond Plante aux éditions David.

Pour tous les héros, héroïnes, chansons, romans, albums, dramatiques... qui nous ont fait rire, qui nous ont touchés et qui continueront de vivre avec nous, chapeau et merci Raymond !



EN VISITE

Oscar van den Boogaard

Est-ce la vérité qu'on sent quand on est euphorique ?

— Oscar van den Boogaard

Ce printemps, de mars à mai 2006, Oscar van den Boogaard, écrivain néerlandais vivant en Belgique, occupera le studio montréalais du Rigaud, offert aux écrivains étrangers, par le CALQ et l'UNEQ.

Ce romancier, chroniqueur et dramaturge, traduit en français et en anglais, a vu le jour en 1964 au Surinam (alors nommé Guyane néerlandaise). Cependant, il a passé son enfance aux Pays-

Bas, puis étudié le français et le droit à Montpellier, Amsterdam et Bruxelles où il s'est fixé.

Oscar van den Boogaard parle français et souhaite travailler sur un nouveau roman lors de son séjour à Montréal. Incurable optimiste de la passion amoureuse, il se dit *superexistentialiste*. Parmi ses livres principaux, notons les titres suivants : *L'Optimisme de Bruno, Pollen, Mort de l'amour, Sensations (chroniques), Un lit d'écume et La Plage verticale*.

BERNARD POZIER

Noël Audet (1938-2005)

Il avait un côté gouaillieur, bien accordé à sa petite taille et à son regard à la fois profond et attentif. Sa gouaille ne cachait rien, elle faisait bon ménage avec une gravité naturelle, car Noël prenait au sérieux les grandes questions. Il n'hésitait pas, dans ses rencontres avec les amis, à remettre sur le tapis les sujets politiques ou culturels que personne n'avait réglés, mais auxquels il avait inventé de nouveaux développements. Il réfléchissait sans relâche à ces questions, trouvait des réponses, tolérait facilement des objections. Malgré une tendance à la récrimination, qui faisait partie de son personnage et dont on devinait vite les arrière-plans chaleureux, il avait un respect absolu des autres.

La discussion, avec lui-même d'abord, le nourrissait. Les romans qu'il a écrits sont fortement dialogiques parce qu'ils assument toute la réalité. Ils sont enracinés dans une région : la

Gaspésie natale (c'est le cas de la majorité d'entre eux, en particulier du plus célèbre, *L'Ombre de l'épervier*), la Côte-Nord (*L'Eau blanche*), les coins de pays où il campe ses Marie, Mary ou Maria (*Frontières ou Tableaux d'Amérique*), et il arrive que la région soit un tremplin vers l'ensemble du temps et de l'espace québécois (*La Terre promise*). Toujours le personnage y est en conversation avec lui-même, soit que l'amour, plus que charnel, l'interroge jusqu'au fond de l'âme, soit que le pays, jamais clos sur lui-même, exige une nouvelle fondation des certitudes.

Dans les derniers temps, Noël me confiait son regret de n'avoir pu aller au bout de ce qu'il voulait réaliser. Je lui ai répondu que c'est le lot de tous, mais qu'il importe essentiellement de faire tout son possible, et que lui l'avait fait.

Ce qu'il a fait est magnifique.

ANDRÉ BROCHU

PRIX littéraires

CONCOURS DU LOISIR LITTÉRAIRE

Genre : poésie, nouvelle, conte, récit, littérature pour la jeunesse, essai

Date limite : 1^{er} mai

Organisme responsable : Fédération québécoise du loisir littéraire
(514) 252-3033 ou info.fqll@loisirquebec.qc.ca

GRAND PRIX DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

Genre : poésie

Date limite : 31 mai

Organisme responsable : Fondation Les Forges
(819) 379-9813 ou gaston.bellemare@fiptr.com

GRAND PRIX DU LIVRE DE LA MONTÉRÉGIE

Genre : littérature pour la jeunesse

Date limite : fin mars

Organisme responsable : Association des auteurs de la Montérégie
(450) 672-4843 ou ginetedessureault@hotmail.com

PRIX ATHANASE-DAVID

Genre : n / a

Date limite : 15 avril

Organisme responsable : Ministère de la Culture et des Communications
(418) 380-2363, poste 7220 ou claud.janelle@mcc.gouv.qc.ca

PRIX DE LA RIVIÈRE OUELLE DE LA NOUVELLE POLICIÈRE

Genre : nouvelle, conte, récit

Date limite : 1^{er} avril

Organisme responsable : Société du roman policier de Saint-Pacôme inc.
(418) 852-3088 ou ssigma@globetrotter.net

PRIX FÉLIX-ANTOINE-SAVARD DE POÉSIE

Genre : poésie

Date limite : 31 mai

Organisme responsable : Festival international de la poésie
(819) 379-9813 ou gaston.bellemare@fiptr.com

PRIX GASTON-GOUIN

Genre : poésie, roman, nouvelle, conte, récit, littérature pour la jeunesse, essai

Date limite : 31 mai

Organisme responsable : Association des auteurs des Cantons-de-l'Est
(819) 821-2221 ou info.aace@globetrotter.net

PRIX JEAN-ÉTHIER-BLAIS

Genre : essai

Date limite : mi-avril

Organisme responsable : Fondation Lionel-Groulx
(514) 271-4759 ou crlg@cam.org

PRIX LITTÉRAIRE CLÉMENT-MARCHAND

Genre : poésie, nouvelle, conte, récit

Date limite : 30 avril

Organisme responsable : Société des écrivains de la Mauricie
(819) 371-7789 ou lessoirsrouges@hotmail.com

PETITES annonces

Bernadette Renaud offrira une semaine de cours *Écriture professionnelle* à l'École d'été de Mont-Laurier (Québec), du 17 au 21 juillet 2006. Cette formation est offerte dans le Volet professionnel. Elle y donnera aussi un atelier de deux jours, *Les Lois et les Énergies de la Vie*, les 29 et 30 juillet.

Pour informations : École d'été : 1-866-524-7454 ou www.lecoledete.qc.ca

Auteure, correctrice expérimentée pour maison d'édition québécoise, offre services de saisie, correction, relecture de texte, CV, rédaction de manuscrits et de biographies. Travail impeccable et rapide. Michèle V. Chatellier à vanchatou@wanadoo.fr

La passion des lettres... et celle des maisons !

Pour vendre ou pour acheter, Dominique Chénier, membre de l'UNEQ et agent immobilier affilié RE / MAX. Service privilégié pour clients privilégiés. Grand Montréal. (514) 910-7751.

L'AUTRE SOLITUDE

Le projet de loi C-74 ou Snoop Law

UNE CHRONIQUE DE JOCELYNE DELAGE

Le projet de loi, en première lecture le 15 novembre 2005, par Anne McLellan, la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, régit les installations de télécommunication pour faciliter l'interception licite de l'information qu'elles servent à transmettre et pour recueillir des renseignements sur les abonnés de services de télécommunication.

En résumé, le texte de loi précise qu'il « a pour objet d'exiger des télécommunicateurs qu'ils prennent les dispositions prévues par le texte pour faciliter l'interception licite de l'information transmise par télécommunication et qu'ils fournissent des renseignements de base sur les abonnés au Service canadien du renseignement de sécurité, au commissaire de la concurrence, à la Gendarmerie royale du Canada ou à tout service de police constitué sous le régime d'une loi provinciale ».

Les données de transmission y sont définies comme « données concernant les fonctions de composition, de routage, d'adressage ou de signalisation en matière de télécommunication et indiquant, ou visant à indiquer, l'origine, le type, la direction, la date, l'heure, la durée, le volume, la destination ou la terminaison de la télécommunication produite ou reçue au moyen d'une installation de télécommunication ou le type de service utilisé, y compris les renseignements obtenus au titre du paragraphe 492.2 (1) du Code criminel ».

Ce projet de loi a pour titre abrégé : *Loi sur la modernisation des techniques d'enquête*. Nos collègues anglais de la Writers' Union of Canada le qualifient plutôt de *Snoop Law*, ce qui pourrait se traduire en français par la *Loi du fouillage*, car elle consiste à fouiller indiscrètement dans les affaires des autres. TWUC est surtout inquiète d'une disposition de la loi qui permettrait à la police d'obliger les fournisseurs de service Internet à leur donner des renseignements

sur leurs clients sans mandat de perquisition. La saisie par la police des adresses de courriel, numéros de téléphone et adresses Internet des écrivains empêcherait ceux-ci d'entrer en contact avec des personnes contestées ou de faire une recherche sur des sujets controversés. Il deviendrait de plus impossible d'assurer la confidentialité des sources. Et plus personne n'oserait se confier à un écrivain.

Brian Brett, président de TWUC, croit que : « C'est pousser beaucoup trop loin la soi-disant lutte contre le terrorisme. » Il mentionne comme exemple d'excès de zèle du système de justice de l'Ontario les 95 chefs d'accusation contre Stephen Williams, l'auteur des livres *Invisible Darkness* et *Karla : A Pact with the Devil*, portant sur les tueurs en série Paul Bernardo et Karla Homolka, pour l'écriture de ces livres, pour sa critique de la négociation de peine avec Homolka et pour sa possession légale d'un dossier de la Couronne. Il précise qu'il n'y a pas de place dans ce pays pour une loi aussi invasive.

RENCONTRE AVEC UN TRADUCTEUR-ADAPTATEUR

Jean Marcel

On ne compte plus les écrivains qui se sont commis à la traduction : de Montaigne à Tournier, de Racine à Yourcenar, en passant par Nerval, Valéry, Proust, Claudel, Gide, pour n'évoquer que de nos quasi contemporains. Cette activité apparaît comme une suite naturelle de l'écriture créatrice, plus qu'un exercice : un devoir. Quelque chose comme un défi pour mieux vivre dans l'intimité de sa propre langue. Je m'étonne que nos écrivains québécois aient si peu traduit. Il ne s'agit pas d'une lacune dans la connaissance des langues, mais d'une absence de volonté d'enrichir le patrimoine par des œuvres d'envergure universelle. Il y a un service de l'esprit auquel l'écrivain n'échappe pas...

Mon maître en la matière est Armel Guerne, qui en fit une authentique ascèse en traduisant les romantiques allemands. Son idée était que le travail essentiel résidait d'abord dans la connaissance de la langue et de la culture d'arrivée. C'est ainsi qu'il traduisit du japonais

(dont il ne connaissait rien) l'œuvre de Kawabata, en s'aidant d'un tuteur qui lui traduisait le texte mot à mot ; si vous lisez aujourd'hui *Pays de Neige*, vous avez l'impression que cette œuvre a été rédigée en français. Ce n'est plus une équivalence, c'est une création. La traduction exige toujours une certaine humilité au départ et s'achève comme un triomphe : celui du créateur.

La preuve qu'il s'agissait pour moi moins de langue que de culture à transposer, c'est que ma première traduction a été la *Chanson de Roland*. Je l'avais produite à la demande de Jacques Ferron. Mais le problème à résoudre était de savoir comment dire telle chose en français moderne – non pas comme un simple problème de vocabulaire mais comme une véritable *version* de l'esprit. J'ai toujours assorti mes traductions du terme de *version*. Il s'agit bien de verser dans un contenant nouveau le vin d'une outre ancienne. C'est ainsi que je me suis attaqué à Chrétien de Troyes, puis au *Tristan* de Béroul. Ma formation

de médiéviste commandait en quelque sorte ces commandes. Ma dernière traduction est encore celle d'un texte médiéval : *Barlaam et Josaphat*, où j'avais repéré, sous la forme d'une vie de saint du 13^e siècle, une transposition en milieu chrétien de la vie du Bouddha, auquel je m'intéressais en raison de mon établissement dans un pays asiatique.

Entre-temps, je me suis mis à la traduction du plus vieux texte de l'humanité, *Gilgamesh*, dont en 1972 il n'existait aucune traduction française. Plus tard, en raison de mes intérêts du moment, la *Tétralogie* de Wagner. Et le *Ramakien* thaï, adapté sous le titre de *Sous le signe du singe*.

Je crois que je pourrais achever ma carrière d'écrivain par la traduction sans penser déchoir, sans crainte de passer à côté de mon œuvre propre. Se définir comme traducteur, c'est toujours se situer *dans l'écriture*. Avec ce souci constant d'être, pour une communauté précise (celle de ma langue), au service de l'esprit universel.

Pourquoi publier en ligne?

CLAUDE R. BLOUIN

Les Instants dérobés raconte la vie d'un bibliothécaire qui réside dans le centre-ville de Joliette. *La Confidente* narre l'histoire de personnages qui vivent sur les bords du fleuve et en montagnes. Ce roman complète le premier. Refusé par mes éditeurs, le mettre en ligne était donc une manière de proposer aux lecteurs l'intégrité d'un projet. Par ailleurs, www.connexion-lanaudiere.ca (voir à culture, roman en ligne) offre des informations sur différents aspects de la vie lanauoise, dont la vie littéraire : on y trouve la chronique littéraire de Donald Alarie. Mais je trouvais intéressant d'y ajouter une représentation des traces que laisse Lanaudière dans l'imaginaire d'un Lanauois d'adoption. Rendre public ce texte devenait une façon de rendre à mes compatriotes ce qu'ils m'avaient offert (d'autres estimeraient-ils plus généreux mon silence?).

Édité sous forme de CD, déposé à la Bibliothèque nationale ainsi qu'à celle de Joliette, le roman a-t-il connu une diffusion plus grande que si je l'avais communiqué sous forme manuscrite? Un article d'un journal régional, des commentaires de personnes de la région, mais aussi deux courriels (Japon, Belgique!) m'ont assuré que le site était consulté! En 2002, rien en effet ne permettait de compter le nombre de visiteurs propres à ce roman. En ligne, dit-on : mon expérience, je ne l'ai pas vécue par conséquent comme si j'étais à la pêche au lecteur. Mon texte devient truite, c'est le navigateur qui va à la pêche...

DANIELLE DUSSAULT

La publication en ligne peut paraître alléchante, au premier coup d'œil. J'ai tenté l'expérience pour mieux cerner le lectorat de ce type de médium. Les résultats sont très peu concluants; les problèmes inhérents aux versements de droits d'auteurs sont décuplés lorsqu'on publie en ligne. C'est donc dire que la prudence est de mise et qu'il vaut mieux avoir recours à des méthodes plus traditionnelles de publication. Ces dernières permettent, par ailleurs, de faciliter la lecture. Elles sont une occasion pour celui ou celle qui lit de s'installer confortablement et d'user de l'objet livre comme il l'entend. Rien n'est plus agréable que de tenir un « vrai » livre entre les mains. Les livres sont des objets de méditation et de lenteur et s'accordent mal avec la vitesse de consommation.

Si on pousse plus loin l'analyse, il faut dire que le problème de fond de l'édition au Québec n'est pas un problème de publication en ligne, mais un problème de lectorat. La lecture semble une activité aléatoire, très circonscrite, et peu encouragée dans les écoles. En ligne, ce problème prend des proportions qui sont amplifiées par la vitesse de la consommation. S'ensuit forcément une grande incapacité d'indigestion, ce qui n'aurait rien pour plaire à l'essayiste Montaigne.

TONY TREMBLAY

Depuis maintenant trois ans, je publie en ligne l'essentiel de ma création sur un carnet web, un blogue : www.dieudiesel.com

Je publie en ligne car j'y ai en tout temps un bassin de lecteurs beaucoup plus grand qu'avec l'imprimé. Le contact est direct, et les réactions sont immédiates, grâce au système de commentaires. D'ailleurs, avant le blogue, j'avais toujours privilégié partager mon écriture en présentant mes textes sur scène, devant public. Publier en ligne un blogue, c'est pour moi une façon tout à fait accessible, simple et extrêmement efficace de prendre aux mots le regretté Gaston Miron : « je suis sur la place publique avec les miens, et la poésie n'a pas à rougir de moi... »

Je publie en ligne également pour m'insérer dans une communauté virtuelle, à travers laquelle je découvre des auteurs que je n'aurais pas découverts autrement. Les découvertes sont fréquentes, et le blogue n'est pas soumis aux limites de distribution du livre : des lecteurs de partout viennent aussi y découvrir ma poésie. Seulement pour la dernière semaine, des lecteurs du Canada, de France, des États-Unis, de Belgique, d'Allemagne, du Mexique, d'Espagne, du Liban, de Corée du Sud et du Chili sont passés faire un tour sur mon blogue.

Voilà pourquoi, pour moi, publier en ligne fait maintenant partie intégrante de mon travail d'écrivain et de poète.

ÉLISABETH VONARBURG

Pourquoi publier en ligne? Parce que c'est une vitrine potentielle, que des amis me l'ont demandé gentiment et que j'avais — rarissime pour moi — deux texticules dont je savais que je ne les publierais jamais en recueil : la possible surexposition des textes sur des supports papier multiples rend déjà hystériques certains éditeurs traditionnels, alors l'Internet, ouvert à tous les vents... Des extraits de romans sont en ligne sur des sites d'éditeurs, certes, et l'effet alléchant est indéniable, mais ce sont des *extraits*. Ces deux petits textes ont été lus et appréciés, je le sais; cela a-t-il attiré les lecteurs vers le reste de mon œuvre? Je l'ignore. Tout cela dépend peut-être pourtant de la culture / du marché / de la langue dans lesquels on publie : des collègues états-uniens et canadiens-anglais ont publié des *livres* entiers en ligne, gratuitement et sans dommage pour leurs ventes papier, au contraire même. En français, et surtout au Québec, je ne suis pas sûre que ce soit envisageable pour l'instant d'un point de vue économique. Cela dit, sur mes deux sites web, en français et en anglais, (on pourrait également poser la question : pourquoi un site web d'écrivain?), j'ai placé de nombreux textes d'essais, d'entrevues et de conférences — toujours pour la visibilité, et des économies de temps : ressources pour les journalistes, et les chercheurs. Mais pour la fiction en ligne comme pour la musique, on n'en est qu'aux débuts. À suivre.

Vous voulez réagir à cette question ou à ces opinions et donner votre point de vue : exprimez-vous sur le FORUM de l'UNEQ au www.uneq.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Réjane Bougé, secrétaire-trésorière
Guy Marchamps, administrateur représentant des régions
Sylvain Campeau, administrateur
François Jobin, administrateur
Diane Lambin, administratrice

COMITÉ DE RÉDACTION

Réjane Bougé, *rédactrice en chef*
Bernard Pozier, Danièle Simpson, Denise Pelletier

RÉALISATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : Mardigrave

PAGE COUVERTURE : Lithographie Jean-Marc Gaudreault

Maison des écrivains

3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8

Téléphone : (514) 849-8540

Télexcopieur : (514) 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca